



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES  
AMBASSADE DE FRANCE EN CROATIE

## FICHE CROATIE

### I- Organisation de l'enseignement supérieur

#### Organisme de tutelle :

En Croatie, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique relèvent d'un même ministère : le **Ministère de la Science, de l'Éducation et des Sports**. Le ministre est assisté par quatre ministres-assistants, chargés respectivement de l'enseignement primaire et secondaire, de l'enseignement supérieur, de la science et de la technologie et des sports.

La Loi sur la recherche scientifique et l'enseignement supérieur a été adoptée en 2003 et la stratégie nationale en 2006, fondées sur une vision de la Croatie comme société du savoir.

Malgré un consensus national sur la nécessité d'engager des réformes dans le système de l'enseignement supérieur, même après plusieurs tentatives, les modifications de cette loi n'ont encore pas pu être négociées et ont été critiquées par la communauté universitaire. Les plus importants points de désaccord sont : le statut des enseignants chercheurs et l'âge de leur départ en retraite, le financement des universités et des instituts de recherche, le statut des jeunes chercheurs etc.

Les principales informations sur l'enseignement supérieur en Croatie figurent, en anglais, sur le site internet du Ministère de la science, de l'éducation et des sports de la République de Croatie : <http://www.mzos.hr>

#### 1.1 Les établissements d'enseignement supérieur public

La grande majorité d'étudiants croates (93 %) étudie dans les établissements de l'enseignement supérieur public où on distingue deux types d'établissements :

##### A) Les établissements universitaires :

- Université de Zagreb ([www.unizg.hr](http://www.unizg.hr))
- Université de Split ([www.unist.hr](http://www.unist.hr))
- Université d'Rijeka ([www.uniri.hr](http://www.uniri.hr))
- Université d'Osijek ([www.unios.hr](http://www.unios.hr))
- Université de Zadar ([www.unizd.hr](http://www.unizd.hr))
- Université de Dubrovnik ([www.unidu.hr](http://www.unidu.hr))
- Université de Pula ([www.unipu.hr](http://www.unipu.hr))

Toutes les universités publiques sont composées de Facultés et d'Académies artistiques et sont pluridisciplinaires. Elles dispensent un enseignement académique et professionnel. L'Université de Zagreb est la plus ancienne et la plus importante et celle de Pula est la plus modeste car la plus récente. La Croatie compte environ 150 000 étudiants, dont la moitié étudie à l'Université de Zagreb.

##### B) Les établissements de formation professionnelle et Ecoles Polytechniques :

- 25 Ecoles Polytechniques et 46 Ecoles professionnelles d'enseignement supérieur.

Ces établissements délivrent en général un diplôme bac + 3 et sont plus spécialisés : économie, agriculture, profession médicales ou techniques etc. L'enseignement dans ces établissements est à la fois théorique et pratique et attire un nombre croissant d'étudiants. Un système de passerelle permet parfois une poursuite des études au niveau supérieur (doctorat).

### 1.2. Les établissements d'enseignement supérieur privé

Aux établissements publics d'enseignement supérieur s'ajoutent environ 58 établissements privés, accrédités par le Ministère de la science, de l'éducation et des sports, parmi lesquels trois Universités privées : Université catholique croate (Zagreb), Université internationale de Dubrovnik et Université médiatique de Koprivnica et de nombreuses Ecoles polytechniques et professionnelles.

### 1.3. L'administration des différents établissements :

Les universités sont présidées par un Recteur et dirigées par un Conseil d'administration. Le Recteur est assisté par les Vice-recteurs. Le « Senat de l'université » est dirigé par le Recteur et composé des doyens des différentes facultés et des représentants d'étudiants. Les Facultés sont présidées et dirigées par le Doyen.

### 1.4. Les moyens et les personnels

Le budget du ministère de la Science, de l'Education et des Sports a représenté, en 2012, 0,76 % du PIB dont la part publique représente 0,41 et la part privé 0,35.

La part consacrée au secteur d'enseignement supérieur était d'environ 370 millions d'euros (2012). Après une période d'augmentation du budget national consacré à l'enseignement supérieur et à la science (environ 1 % du PIB) cette tendance est actuellement revue à la baisse.

La Croatie compte environ 14 500 enseignants – chercheurs dans le système de l'enseignement supérieur. Ces enseignants – chercheurs peuvent avoir les statuts de maître de conférences, de professeur associé ou de professeur titulaire.

## **II- Organisation des études et enseignements dispensés**

### **2.1. Organisation des études**

#### 2.1.1. L'accès à l'enseignement supérieur

Actuellement, pour être admis dans une université, l'étudiant croate doit avoir terminé quatre années de scolarité dans un établissement d'enseignement secondaire ; et être titulaire *de la matura* - l'examen de baccalauréat qui, depuis l'année scolaire 2009/10, est un examen national. Il est composé d'épreuves obligatoires (la langue croate, les mathématiques et la langue étrangère) et facultatives.

Le dépôt des dossiers pour les établissements d'enseignement supérieur se fait en ligne, et chaque élève peut déposer dix dossiers. L'admission à l'université est conditionnée par les résultats scolaires pendant l'enseignement secondaire, les résultats de la *matura* et, dans certains cas, des épreuves spécifiques demandées par certaines Facultés (par exemple : culture générale à la Faculté des droit ou dessin à la Faculté d'architecture ou Académies artistiques).

Cependant, la majorité des Facultés ne demandent pas d'examen complémentaire.

#### 2.1.2. Les niveaux

La Croatie a signé la Déclaration de Bologne en 2001. Les premiers cursus adaptés aux normes européennes du LMD ont été mis en place durant 2005/06.

Le schéma LMD (3+2+3) n'a pas été bien respecté dans la majorité des cas lors de la mise en place de nouveau système. Nombreuses ont été les filières qui ont transformé leurs anciens cursus universitaires de 4 ans en programme de Master d'une durée de 5 ans en effectuant que des minimales modifications du programme

universitaire. Les étudiants qui ont terminé les études de trois ans ne sont pas reconnus sur le marché du travail et sont souvent contraints de continuer leurs études jusqu'au niveau master.

La durée du doctorat est variable mais, depuis la réforme, il est généralement obtenu après moins de 5 ans d'études. Les études doctorales sont très coûteuses et posent des questions de prise en charge.

### 2.1.3. L'année académique

Le calendrier académique est décidé par les Facultés, et il reste variable ; cependant, en règle générale, l'année académique débute en général mi-septembre et se termine fin juin de l'année suivante. Chaque année universitaire est divisée en deux semestres. Des périodes d'examens sont organisées à la fin de chaque semestre, d'une durée de plusieurs semaines (en février et en juillet) avec une possibilité de rattrapage au mois de septembre.

### 2.1.4. Le financement des études supérieures

Le système de financement de l'enseignement supérieur croate a été modifié au cours des cinq dernières années et un système de frais de scolarité a été introduit (les études étaient jusqu'alors gratuites pour les étudiants).

Le système actuel permet néanmoins à tous les étudiants de la première année d'étudier gratuitement. Les années suivantes le paiement se fait en fonction des résultats obtenus l'année précédente et notamment en fonction du nombre de crédits ECTS obtenus par l'étudiant. Les étudiants qui obtiennent au minimum 55 crédits peuvent continuer leurs études en étant exonérés des droits d'inscription ; et ceux qui obtiennent moins de 42 ECTS doivent, pour continuer leurs études, payer le montant maximal des frais de scolarité, fixé par chaque Faculté et validé par l'Université. Pour les cas intermédiaires un modèle linéaire a été défini. Ces frais sont plus élevés dans le domaine des sciences biomédicales et techniques (jusqu'à 2 000 €/an) que dans le domaine des sciences humaines et sociales (1 000 €).

## **2.2. Enseignements dispensés**

- **Université de Zagreb** : la plus ancienne université croate, mais aussi en Europe (fondée en 1669). Avec 70 000 d'étudiants elle est aussi la plus grande université de Croatie. Elle couvre toutes les disciplines scientifiques et est composée de 29 facultés, 3 académies artistiques et 1 centre universitaire ;

- **Université de Split** : créée il y a environ 30 ans, elle développe son activité dans 9 Facultés, une académie artistique, deux départements universitaires et plusieurs instituts de recherche. Les disciplines développées sont celles prioritaires pour la région de Dalmatie, à savoir l'océanographie et pêche, biologie méditerranéenne, construction navale, protection du patrimoine, agriculture, aménagement du territoire, sciences humaines, médecine et les disciplines techniques (génie civil, électrotechnique, mécanique) ;

- **Université de Rijeka** : composée de 10 facultés (économie, tourisme, sciences humaines, médecine, études maritimes, droit, génie civil, sciences d'ingénieur, formation des instituteurs, formations artistiques) et de 4 départements universitaires (biotechnologie, physique, informatique, mathématique) ;

- **Université J.J. Strossmayer d'Osijek** : créée en 1975, est composée de 10 facultés (agronomie, économie, droit, catholique, technique, médecine, pédagogie, électrotechnique, lettres, génie-civil), de 4 départements universitaires (Mathématique, biologie, physique, chimie) et d'une académie de musique ;

- **Université de Dubrovnik** : créée en 2003 après transformation de l'Ecole polytechnique de Dubrovnik, 2 600 étudiants sont inscrits dans les disciplines suivantes : sciences de la communication, aquaculture, économie, mécanique, électrotechnique-informatique, études maritimes et restauration ;

- **Université de Zadar** : fondée en 2002, résultant de la fusion de deux principaux établissements : Faculté des lettres et Faculté de pédagogie. Actuellement, elle est composée de 16 départements universitaires et réunit environ 4 500 étudiants ;

- **Université de Pula** : la plus jeune institution universitaire croate (fondée en 2006). Elle compte 5 départements universitaires (économie et tourisme, pédagogie, musique, langue italienne, sciences humaines).

### **III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur**

- Un système universitaire adapté aux normes européennes (LMD) à partir de l'année universitaire 2005/06 ;
- Un système ouvert quant à la sélection des candidats ;
- Tous les champs disciplinaires sont représentés ;
- Excellent niveau d'anglais aussi bien des enseignants que des étudiants ;
- Les frais de scolarité et de vie relativement faibles ;
- Une bonne qualité d'enseignement dans l'ensemble ;
- Dans la plupart des cursus universitaires, les étudiants choisissent entre la filière « scientifique » et la filière « enseignement » ;

### **IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur**

#### **a) français**

Les autorités croates placent la France parmi les cinq pays stratégiques pour la coopération internationale. Celle-ci prend la forme de projets communs, d'attribution de bourses, d'échanges d'universitaires et d'étudiants et d'organisation de rencontres ou d'événements communs.

Afin de contribuer à l'attractivité de la France et de son enseignement supérieur parmi les étudiants et le jeune public croate, un Espace CampusFrance Croatie a été créé à Zagreb au début de l'année 2011, après la signature de l'Accord entre l'Institut Français de Croatie et l'Agence Campus France. Il se trouve dans les locaux de la Médiathèque de l'Institut Français de Croatie, très bien située dans le centre ville et facile d'accès pour le public. De la documentation et des publications sont mises à disposition du public désireux d'obtenir des informations sur l'enseignement supérieur français. Une adresse e-mail est mise en place ([zagreb@campusfrance.org](mailto:zagreb@campusfrance.org)) afin de permettre une meilleure communication avec le public. La création d'un site internet local a permis d'améliorer la communication avec le public non francophone.

Des campagnes de promotion de l'enseignement supérieur français et de ses établissements sont régulièrement effectuées par le personnel de l'Espace auprès des universitaires, des élèves et des étudiants croates. Cette communication « externe » sera intensifiée en 2013 pour jouer à plein ce rôle d'interface.

#### **4.1. Les projets de la coopération universitaire :**

1. Coopération entre l'Université de Zagreb et l'Université d'Orléans (diplôme commun : master en biotechnologie alimentaire) :

*Les universités de Zagreb et d'Orléans ont signé, en juillet 2007, un accord inter-universitaire relatif à la mise en place du Master 2 de Science et Technologie, spécialité techniques bio-industrielles, et un Avenant de cet Accord en novembre 2007.*

Ce premier programme d'étude franco-croate a été ouvert aux étudiants croates dès la rentrée universitaire 2009/10 et les cinq premiers étudiants ont suivi cette formation. Les trois générations suivantes ont compté 10 étudiants/an.

Le programme dure une année universitaire, et est composé de cours théoriques d'une durée de trois mois (octobre – décembre) après laquelle tous les étudiants ont l'obligation d'effectuer un stage pratique de 4 mois, en France ou en Croatie, et de rédiger un mémoire de stage. Le programme est conforme au processus de Bologne et les cours sont dispensés par les professeurs d'Orléans et de Zagreb, en langues anglaise et croate.

2. La coopération en sciences humaines

Une coopération riche et de longue date qui se traduit par l'organisation de colloques, de rencontres ou de publications scientifiques sur différents sujets ou occasions entre la Faculté des lettres de Zagreb et l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales et Ecole Pratique des Hautes Etudes (Collège franco-croate en histoire) :

- colloque « les Croates et les Provinces Illyriennes » ; colloque scientifique sur la réconciliation entre les peuples ; publication « Essai historique, géographique, politique, civil et militaire sur les provinces illyriennes, et sur le Monténégro » ; tables rondes à l'occasion de la commémoration du 50<sup>ème</sup> anniversaire du Traité de l'Elysée.

### 3. Coopération en physique

Très bonne coopération de longue date :

- entre l'Université de Split et l'École Polytechnique : deux cotutelles de thèses, soutenues par le poste, sont actuellement en cours à l'Université de Split ;
- entre les chercheurs croates de la Faculté Génie Electrique et informatique de Zagreb et français du CEA (Saclay et Cadarache) et l'Université de Grenoble. Ceci a permis la mise en place d'une bourse d'étude en cotutelle.

### 4. Coopération dans le domaine de l'archéologie

Les contacts entre les archéologues français et croates sont nombreux et anciens (fouilles du site de Salone ou d'Istrie – Bale, par exemple).

Depuis 2010, le Ministère des affaires étrangères français soutient financièrement 3 projets de fouilles franco-croates :

- Monastère St. Pierre d'Osor (Ile de Cres) – coopération entre l'Université de Zagreb et l'Université Franche-Comté et Paris –Créteil,
- Caska (Ile de Pag) Université de Zadar et Centre Camille Julien ;
- Loron (Istrie) – l'Université de Bordeaux et Le Musée territorial de Porec.

De nombreuses publications existent sur ces fouilles, dont la dernière est parue en 2011, en français et en croate, « l'Istrie et la mer » et l'exposition de photos sur la coopération franco-croate dans le domaine de l'archéologie sous-marine.

### 5. Coopération dans le domaine juridique

Dans le but de poursuivre la coopération franco-croate entre l'Université Panthéon-Assas Paris II et les Universités de Zagreb et Split, débutée en 2000 sous forme du Diplôme d'études européennes à l'Université de Zagreb et dont la mise en place s'est achevée en 2008, les partenaires mettent en œuvre des accords d'échanges de professeurs et de mobilité d'étudiants croisés.

Pour ce faire, les séminaires de formation sont régulièrement organisés à Split sous forme des « Journées juridiques et administratives franco-croates » (depuis 2007) en collaboration avec le Conseil d'Etat et le Centre de documentation et de recherches européennes – R. Schuman (Split).

### 6. ICAST - Interdisciplinary Center for Advanced Science and Technology

Création, en 2011, d'un Centre méditerranéen pour la Science et l'innovation, localisé à Split. Ce projet a été développé à l'initiative notamment des Universités de Split et de Lyon, de la Humboldt de Berlin et de l'École de Management de Lyon.

Ce projet a fait l'objet d'un « LIA » (Laboratoire International Associé) signé en 2012, approuvé par le CNRS ; il a pour ambition de constituer un réseau travaillant sur des thèmes prioritaires suivants:

1. Le développement des nanomatériaux pour les énergies renouvelables, basé sur une approche interdisciplinaire et des coopérations multilatérales
2. La protection de l'environnement, et notamment la gestion de l'eau et la qualité des eaux douces et marines.
3. La mise en place de programmes de formation et d'enseignement sur ces thèmes prioritaires.

#### 4.2. Programme de bourses :

Les boursiers du gouvernement français sont sélectionnés par une commission mixte franco-croate qui se réunit chaque année.

## BOURSES D'ETUDES ET DE STAGE :

a) bourses d'études d'une durée de 9 mois : destinées aux jeunes diplômés désirant poursuivre leurs études du niveau master et doctorat en France. Toutes les disciplines sont comprises.

b) bourses courtes de spécialisation – durée entre 1-3 mois

Les bénéficiaires sont de jeunes étudiants ou professionnels croates dont le séjour en France s'inscrit dans le cadre d'un projet précis en leur permettant un perfectionnement ou une spécialisation professionnelle.

c) bourses en cotutelle : 2 bourses en cotutelle en cours

## **BOURSES LINGUISTIQUES**

a) bourses d'un mois pour les jeunes étudiants (tous les domaines), non-spécialistes du français : permettant le perfectionnement linguistique des étudiants de la 1<sup>ère</sup> année du Master, dans toutes les disciplines scientifiques.

b) bourses d'études universitaires pour les étudiants des Départements de français des Universités de Zagreb et de Zadar.

Environ 30 jeunes croates par an bénéficient de bourses du gouvernement français. Afin de maintenir le contact avec la langue et la culture française des personnes ayant effectués un séjour d'étude en France une association croate des anciens boursiers du gouvernement français a été créée en mars 2004. Depuis, des réunions du comité de gestion sont régulièrement organisées. En 2006, un site Internet a été créé afin d'améliorer la promotion et la communication ([www.unizg.hr/bursa](http://www.unizg.hr/bursa)). Les activités de cette association sont variées : participation aux journées de la francophonie, organisation de conférences, de concerts et d'expositions, ...

## **IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur b) d'autres pays, notamment européens**

Toutes les universités ainsi que les principaux établissements privés développent les partenariats avec des universités étrangères et disposent des services des relations internationales actifs.

Parmi les pays européens, les plus importantes coopérations se déroulent avec les partenaires traditionnels de la Croatie comme l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni, l'Autriche et la Slovaquie. S'agissant des autres pays, parmi les partenaires privilégiés de la Croatie il faut mentionner les Etats-Unis, mais aussi l'intérêt récent pour la coopération avec le Japon, Israël et la Chine.

La Croatie fait partie du programme de formation tout au long de la vie et notamment du programme ERASMUS depuis 2009. La mobilité des étudiants croates était faible, ERASMUS a considérablement contribué à la prise de conscience de l'importance de la mobilité. Depuis 2009, le nombre d'étudiants en mobilité sortante est en constante augmentation, à savoir 235 étudiants en 2009, 1300 en 2012. En raison de la barrière linguistique et du peu de programmes dispensés en anglais, le nombre d'étudiants entrants se situe à un niveau faible mais en augmentation : 12 en 2009 et 600 en 2012.

## **V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-croate**

Soutenir la Croatie dans son processus d'adhésion à l'UE (prévu pour 1<sup>er</sup> juillet 2013) et l'accompagner au sein de l'UE à partir de son adhésion est l'objectif principal de notre coopération.

La France et la Croatie s'attacheront à promouvoir le développement d'un Espace européen de l'éducation et de l'enseignement supérieur, notamment en favorisant de nouveaux partenariats entre universités françaises et croates pour la création de diplômes communs, sur le modèle du mastère de biotechnologies mis en place entre les universités de Zagreb et d'Orléans.

La promotion de l'enseignement supérieur français et de la mobilité auprès des étudiants croates est également une activité privilégiée de notre action. La récente ouverture de l'Espace Campus France Croatie vise à promouvoir les établissements d'enseignement supérieur français en Croatie et favoriser la venue des étudiants

croates en France en utilisant tous les outils et programmes disponibles (BGF, programme Erasmus ou Erasmus Mundus, etc.).

Les actions de coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur visent aussi à promouvoir l'apprentissage de la langue française auprès des étudiants croates.

### **VI- Contacts utiles**

Ministère de la science, de l'éducation et des sports : [www.mzos.hr](http://www.mzos.hr)

Université de Zagreb ([www.unizg.hr](http://www.unizg.hr))

Université de Split ([www.unist.hr](http://www.unist.hr))

Université d'Rijeka ([www.uniri.hr](http://www.uniri.hr))

Université d'Osijek ([www.unios.hr](http://www.unios.hr))

Université de Zadar ([www.unizd.hr](http://www.unizd.hr))

Université de Dubrovnik ([www.unidu.hr](http://www.unidu.hr))

Université de Pula ([www.unipu.hr](http://www.unipu.hr))

Académie croate des sciences et des arts : [www.hazu.hr](http://www.hazu.hr)

Bibliothèque universitaire nationale : [www.nsk.hr](http://www.nsk.hr)

Institut pour les relations internationales de Zagreb : [www.imo.hr](http://www.imo.hr)

Réseau académique et scientifique croate – CARNET : [www.carnet.hr](http://www.carnet.hr)

Agence pour la mobilité et programmes européens : [www.mobilnost.hr](http://www.mobilnost.hr)

Mise à jour : 28 février 2013